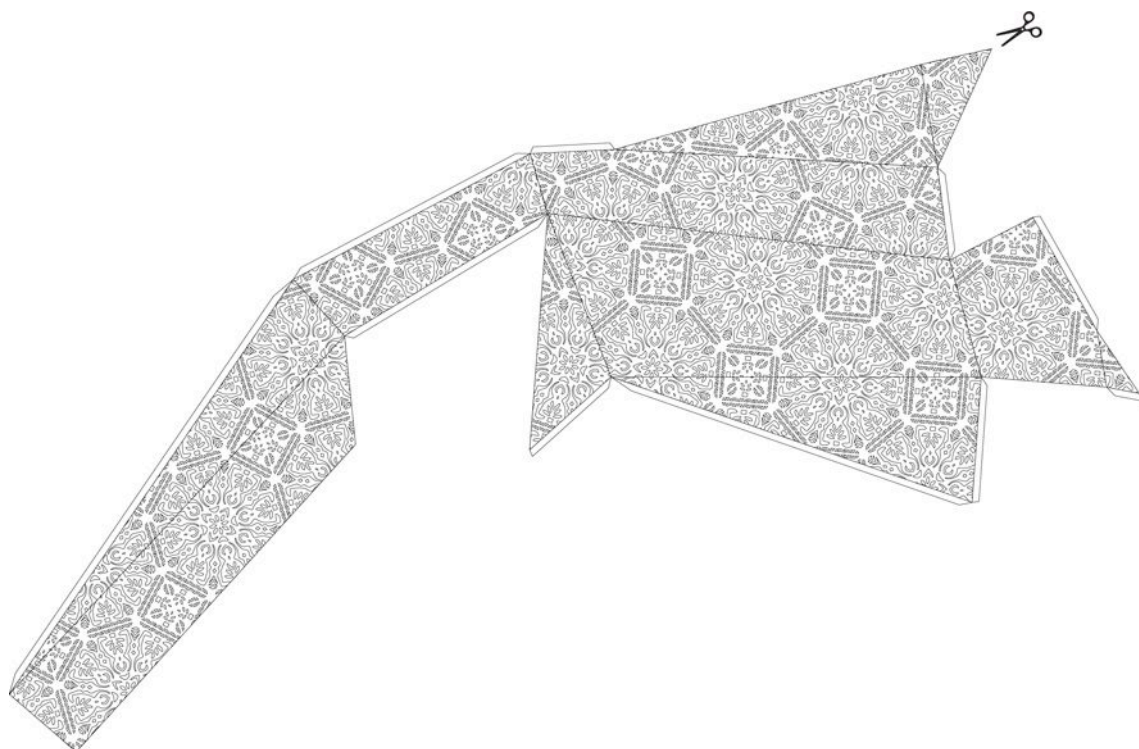




MAISON DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA VILLE

Exposition
DENTELLES D'ARCHITECTURE

6 octobre - 19 décembre 2009
Vernissage le 6 octobre à 18h30



©WWAA Architects, Varsovie

Finesse du détail, jeux d'ombres portées, mystère et beauté du geste de la réalisation, les fragments de dentelle de pierre habillant les cathédrales gothiques ou les palais mauresques ont marqué l'histoire de l'architecture.

Aujourd'hui dynamisée par l'utilisation des nanotechnologies, de logiciels informatiques et de matériaux ultra performants, l'architecture réintroduit sous de multiples formes des résilles évoquant le dessin de dentelles.

Ainsi de la dentelle d'acier pour filtrer la lumière et habillant le centre commercial de Leicester (Foreign Office Architects, Londres, 2008), de celle en bois enveloppant le futur pavillon polonais de l'exposition universelle de Shanghai en 2010 (WWA Architects, Varsovie, projet en cours) ou encore de la fine peau ondulante en béton pour le stade Jean Bouin à Paris (Rudy Ricciotti, livraison 2012). Dépassant la banalité et le « laissé tel quel », les matières travaillées prennent le pas sur le matériau brut et redonnent de la noblesse à la question de l'ornement en architecture. Retour sur scène d'une idée de la beauté, laquelle finalement a toujours été au cœur de l'art de bâtir.

LISTE DES PROJETS PRÉSENTÉS

- **Ministère de la culture et de la communication, Paris** - Francis Soler, Paris
- **Maison Sakura, Tokyo** - Mount Fuji Architects, Tokyo
- **Maison Airspace, Tokyo** - Studio M, Tokyo + Faulders Studio, San Francisco
- **Centre commercial John Lewis, Leicester** - Foreign Office Architects, Londres
- **Multiplex Les enfants du paradis, Chartres** - Rudy Ricciotti, Bandol
- **Le Podium, La Haye** - SeARCH Architects, Amsterdam + Demakersvan, Rotterdam
- **Cité internationale de la dentelle et de la mode, Calais** - Moatti & Rivière, Paris
- **Pavillon Polonais Expo 2010, Shanghai** - WWA Architects, Varsovie
- **LaM, Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut, Villeneuve d'Ascq** - Manuelle Gautrand Architect, Paris
- **Stade Jean Bouin, Paris** - Rudy Ricciotti, Bandol
- **Pavillon Seroussi, Meudon** - Peter Macapia, New York
- **Pavillon Seroussi, Meudon** - EZCT, Architecture and Design Research, Paris
- **Musée du Louvre, Abu Dhabi** - Ateliers Jean Nouvel, Paris
- **O.R.U. Yves Farge - logements B1, Bègles** - Tania Concko, Amsterdam
- **Aéroport international, Djedda** - OMA - Rem Koolhaas, Rotterdam
- **Musée des sciences et technologie, Nanning** - Buro 2, Belgique & Chine + Elastik, Amsterdam & Ljubljana
- **Tour Phare, Paris-La Défense** - Manuelle Gautrand Architecte, Paris

DENTELLES DU NORD

L'artisanat de la dentelle existe en pays du Nord depuis le XVII^e siècle. Les centres et les points célèbres sont nombreux : Valenciennes, Cambrai, Lille, Bailleul, Bruges, Bruxelles, Gand, Malines... Pays de drap mais aussi de tissus fins de lin, de dentelles et de broderies. Les « mulquinerie » de la région de Cambrai, pièces délicates et légères de Batiste ou de linon circulaient facilement à dos de mulet, d'où leur nom.

L'activité occupe alors une population féminine importante qui compte dans l'économie nationale, Colbert d'ailleurs s'y est intéressé en favorisant la création de manufactures comme au Quesnoy par exemple. On organise les modes de fabrication en assurant la distribution du travail, en spécialisant les dentellières, bref, en rationalisant la production.

Ces travailleuses exercent seules, à l'intérieur de la maison, sur le pas de la porte près des voisines, dans les courées. Mais, le plus souvent, elles travaillent en atelier, dans des salles sobres et dénudées du monastère ou de l'hospice.

L'architecture industrielle apparaît avec la dentelle mécanique. Les manufactures de tulle sont implantées dans les centres textiles existants, bénéficiant d'espaces fonctionnels, de l'énergie et de la lumière. Ces nouveaux secteurs textiles s'intègrent dans les paysages industriels comme ces usines de Saint-Quentin ou de la conurbation Lille-Roubaix-Tourcoing.

On affirme les valeurs du travail, de la production et des richesses économiques jusqu'à parfois, construire de véritables châteaux-usines.

A la campagne, les ateliers s'organisent près des maisons de maîtres, de nouveaux hangars et structures légères sont construits sur un modèle rural et sur une organisation spatiale déjà acquise à la période pré-industrielle.

A Calais, l'histoire est autre. La ville est connue jusqu'au XVIII^e siècle comme place fortifiée et pour son trafic portuaire et maritime, notamment avec l'Angleterre toute proche. Les industries sont diversifiées, l'activité textile n'est pas prédominante, sachant, cependant que les campagnes environnantes contribuent aux travaux préparatoires des textiles : filage, ourdissage, tissage... L'importation de technologies anglaises précoces et innovantes crée des données nouvelles. L'arrivée des premiers métiers à tulle, l'installation d'ingénieurs et de mécaniciens sur le continent, l'accès au coton, matière première d'avenir sont les facteurs déterminants pour l'implantation locale de cette industrie.

Une cité nouvelle se développe à Calais, hors les murs et s'organise sur un quadrillage de nouvelles rues où s'alignent juxtaposés sur le même plan, usines, ateliers, habitat patronal et ouvrier. Plusieurs modèles se succèdent entre 1840 et 1880 pour répondre aux exigences de la production.

Les établissements sont en briques jaunes et rouges revêtues souvent d'un enduit protecteur. Les ensembles sont sobres et discrets, seules les entrées sont parfois magistrales et les porches richement sculptés traduisent un capitalisme triomphant. Modénatures et décors sont souvent d'inspiration flamande.

Les symboles de la dentelle mécanique apparaissent peu dans le bâti mais inspirent les artistes comme la réalisation de fresques murales pour la nouvelle Bourse du Travail édifée en 1935.

Dans les années 2000 par contre, le projet muséal et culturel a inspiré et libéré l'imaginaire d'équipes d'architectes. Les symboles de la dentelle mécanique se retrouvent dans les dossiers de plusieurs candidats au concours organisé en 2003. Il est vrai que la commande ouvrait des perspectives : la ville voulait valoriser un patrimoine industriel dentellier et tout autant affirmer la modernité du projet.

Alain Moatti et Henri Rivière, lauréats du concours affirment leurs intentions et exposent leur point de vue : « l'origine de la dentelle industrielle... nous conduit tout naturellement à porter l'attention sur deux thèmes opposés : industrie et dentelles, monument vernaculaire et luxe, machines lourdes et finesse des ouvrages, graphite gris anthracite et dentelle blanche, ombre et clarté ».

A l'usine compacte, composée de 3 bâtiments en U centrée sur une cour intérieure qui assure la circulation des personnes et l'alimentation en énergie-vapeur, ils opposent un long bâtiment disposé en L avec décrochement, orienté vers les quais, le port, la ville.

En façade, les parois de verre sérigraphiées ont un décor très symbolique : une composition de cartons Jacquard perforés, c'est à dire l'emblème de l'industrie textile moderne et celui de la dentelle mécanique, nouvelle technique née de la conjonction de deux inventions : la tête jacquard adaptée au métier à tulle.

Du dedans, ce vitrage filtre la lumière du Nord, diffuse légèreté et douceur comme... une seconde peau. La lente déambulation de cet espace encore vide appelle les multiples installations possibles.

Pour la scénographie, l'atelier Pascal Payeur a recours aux motifs de dentelles pour montrer la matière et la transparence, en inventant sur parois de verre de grands aplats alternant pleins et vides ou bien projeter sur le sol les ombres de dentelles. Ces mêmes sources d'inspiration guident le graphiste qui propose des lettrines épurées évoquant aussi la dentelle.

Cet ensemble architectural et la scénographie du parcours des collections permanentes servent le programme muséographique conçu par l'équipe du musée ainsi que les différents lieux de vie de la cité : les ateliers, le centre de ressources, la boutique, le restaurant...

Martine FOSSE, Conservatrice de la Cité de la Dentelle et de la Mode

Nouvelle espèce

Du premier étage jusqu'à la toiture, une mantille géante de cinq mille mètres carrés en ferronnerie enserme plusieurs immeubles classiques parisiens pour les unifier et les ancrer dans le sol.

C'est de cette manière, radicale et lyrique, que l'architecte Francis Soler apportait une nouvelle existence à des bâtiments appartenant à l'histoire et destinés à accueillir le Ministère de la culture et de la communication (Paris, 2005).

Depuis l'intérieur, la résille d'acier permet de voir sans être vu et des ombres, selon le principe des moucharabiehs arabes, irradiant sols et plafonds. A l'extérieur, ce filtre voile et dévoile, comme la dentelle sur le corps, les anciennes façades de pierre désormais compactées dans une forme légèrement courbe. Le motif abstrait de la cuirasse vient d'un tableau de la Renaissance italienne de Giulio Romano, du palais du Té à Mantoue. L'architecte en a déformé les personnages par ordinateur jusqu'à obtenir des arabesques où ils se dissolvent.

Une centaine d'années après que l'architecte viennois Adolf Loos ait associé l'ornement au crime et après le pamphlet de Le Corbusier sur l'Art décoratif¹, la proposition de Francis Soler montre combien les axiomes basiques tels que la correspondance entre intérieur et extérieur, la vérité des matériaux et de la structure, etc. sont mis à mal par les liens tissés entre l'architecture et le monde du textile. Maille d'acier ajourée dont les effets miroitants engloutissent les constructions classiques qu'elle recouvre, le projet du Ministère peut s'envisager comme l'emblème d'une nouvelle espèce en architecture, laquelle questionne la surface, la texture, la tectonique ; cette interrogation va de pair avec un retour de l'ornement.

Faits divers

Manifestation la plus ancienne des Beaux-Arts, ce dernier était devenu incompatible avec l'avènement de la société industrielle qui lançait le déclin de l'artisanat et cherchait à imposer le règne de la pureté géométrique en architecture. Dès les années soixante, les formes rondes, colorées et ludiques remettaient en cause la théorie puriste. De même, par la suite, le Post-modernisme réconciliait la fonction et la place de l'ornement, décliné en de multiples signes et symboles, magistralement réduits à de simples copies.

L'ornement n'avait pas disparu avec l'actuel mouvement Minimaliste, occupant parmi d'autres, une place prépondérante sur la scène architecturale. Toutefois,

¹ Ornement et crime, Adolf Loos, Vienne 1908 - L'art décoratif aujourd'hui, Le Corbusier, Paris 1925

il relève d'une pratique quasi sournoise, substituant une esthétique du détail à une esthétique de l'ornementation, ce qui ne constitue nullement une économie de moyen ; celle-ci semblait pourtant être le sujet et l'objet de cette architecture lisse. Bien au contraire : le minimalisme de l'ornement s'est transformé en maximalisme du détail et de la finition, nous renvoyant à la déclaration de l'architecte Moderne Mies van der Rohe : « Dieu est dans le détail ». La pensée de l'auteur du *Less is more* n'est pas exempte de paradoxe tant les bandeaux boulonnés animant certaines de ses façades pourraient s'apparenter à de l'ornement.

Formes et techniques

Quoi qu'il en soit et sans conteste, l'ornement exprime la beauté et cette dernière est devenue taboue en architecture notamment avec l'apologie fallacieuse ces dernières années de l'architecture dite pauvre. Mais, s'aventurer avec talent sur le terrain périlleux de la transformation de matières brutes, non finies, du laissé tel quel, n'est pas donné à tout créateur. Nombre de réalisations laissaient un goût amer d'abandon de l'utilisateur dans des ambiances glauques voire délétères. « La beauté nous a été confisquée » déplore l'essayiste Marc Fumaroli dans son dernier ouvrage sur l'art² ; ce constat est tout à fait transposable à la discipline architecturale.

Aujourd'hui, une nouvelle vie est donnée à l'ornement. Pétri d'une complexité fructueuse, il instaure de nouveaux rapports avec l'environnement et ouvre un champ d'expérimentations concernant tant les matériaux que la conception en architecture.

Issues des nouvelles technologies, les constructions portées vers « la beauté pour projet », ainsi que le formulent les architectes Alain Moatti et Henri Rivière ont introduit un nouveau vocabulaire formel : une multiplicité variée de courbes et de membranes tactiles. Souvent organiques, elles évoquent la vannerie avec leur tressage et leur enveloppe continue, un univers plastique qui bouleverse l'orthodoxie architectonique avec l'absence de différenciation entre les parois et la toiture.

Interface porteuse

C'est le cas du projet d'aéroport à Djedda aux Emirats Arabes Unis, dessiné par l'agence néerlandaise OMA : structure et façades forment un seul et même élément, à la différence des bâtiments couramment rencontrés pour ce type de programme, bardés de câbles, de poutres et de colonnes géantes sur lesquels viendraient se greffer des enveloppes. Ici la peau devient structurelle et cette action porteuse s'est déplacée à l'extérieur, en façade. Celle-ci prend le

² « Paris-New York et retour, Voyage dans les arts et les images », de Marc Fumaroli, éditions Fayard, 600 pages, 26 euros, Paris 2009

contrôle, la surface s'agite de tensions, au rythme de motifs ciselés comme de l'orfèvrerie.

A Paris, dans le XVIème arrondissement, le stade Jean Bouin conçu par Rudy Ricciotti déploie langoureusement sa silhouette élastique. Ses ondulations sont une évocation du corps, explique l'architecte ; elles ont été inspirées par une célèbre photo de Man Ray, celle d'un corps nu enveloppé d'un textile translucide. Cette forme ronde et irrégulière possède la finesse d'un ouvrage de dentelle, rendue possible grâce à l'utilisation du béton fibré à ultra haute performance (befup). Fraîchement issu des nanotechnologies, le befup permet d'obtenir des épaisseurs dont l'étonnante minceur n'empêche en rien le matériau d'être porteur et le rapprocherait en cela de l'acier.

Aussi la façade, membrane ornementale et interface avec l'espace public, peut-elle prendre n'importe quelle forme, voire se métamorphoser totalement : c'est le cas du musée des sciences et des technologies de Nanning en Chine imaginé par bureau 2 et Elastik architectes. Les fonctions et les flux de circulation apparaissent derrière les déformations de la côte de maille métallique qui enveloppe le bâtiment et qui est équipée d'un éclairage artificiel changeant et coloré.

Modes et travaux

Avec les maisons *Airspace* et *Sakura*, toutes deux dans des zones résidentielles chaotiques de Tokyo au Japon, l'enveloppe toujours abstraite offre les qualités du vêtement.

Evoquant respectivement et de manière assez littérale le monde organique et végétal - des cellules et des fleurs de cerisiers - ces enveloppes sont pour le moins paradoxales : elles portent le double caractère de la dépendance et de l'autonomie par rapport au corps de bâtiment qu'elles viennent habiller. Ces murs d'enceinte autoportants permettent l'existence d'un nouveau type d'habitation, lequel n'est plus définissable selon des divisions classiques : jour/nuit, intime/collectif... L'habitat devient un environnement protecteur fait d'un entrelacement d'espaces fluides et appropriables de multiples façons : logements, studios professionnels, bureaux, salles de réunion...

Avec le projet d'immeubles de logements des architectes néerlandais SeARCH, la façade abritant les coursives de distribution extérieure est protégée sur toute sa surface d'une guipure métallique aux motifs floraux. Celle-ci a l'aspect et la présence trouble d'une dentelle géante, effet sans lequel le bâtiment n'aurait pas grand intérêt. C'est cet ouvrage reprenant les dessins géométriques des jardins de cette région de La Haye qui fait toute l'originalité et la séduction du projet.

Gestuelle du signe

L'architecture se fait plurielle et les technologies les plus avancées nous

reconnectent à la tradition décorative d'autrefois, chaque époque ayant donné une forme particulière devenue une marque culturelle. Aussi orner est-il enrichir et constituer un acte de reconnaissance et d'identification : le pavillon polonais pour l'exposition universelle de Shanghai en 2010, réalisé par WWA architectes, montre la capacité de l'ornement à articuler les cultures locales avec les découpes de ses parois de bois selon des motifs empruntés à l'artisanat du pays, tandis qu'à Bègles, les radiolaires des logements dessinés par Tania Concko apportent une identité nouvelle à un quartier en pleine restructuration.

Emblèmes et vecteurs de communication, les motifs peuvent devenir un détournement politique voire un symbole de propagande comme l'étaient par exemple l'abeille et l'aigle utilisés par Napoléon.

Perspectives ornementales

Sans aller aussi loin, ils posent en tout cas à nouveau le rôle de la représentation des formes vivantes dans le domaine de l'architecture. De même se pose la question de la perspective de définition du répertoire décoratif : Est-elle historique, technologique ? Quelles informations apportent ces ornements et plus particulièrement quel est le statut de l'ornement à l'ère de la communication ?

Les exemples de la cité de la dentelle et de la mode à Calais réalisé par les architectes Alain Moatti et Henri Rivière tout comme le centre commercial de Leicester, au Royaume-Uni par F.O.A architectes sont à cet égard parlants.

A Calais, le bâtiment de Moatti et Rivière retrace l'histoire de la ville à travers son évolution industrielle. Sur une ancienne usine à dentelle restructurée et qui conserve ses cicatrices, est greffée une construction contemporaine dont la façade de verre sérigraphiée reprend à grande échelle le motif des cartons perforés Jacquard. Ces cartes servaient à fabriquer le dessin des dentelles issues de machines fonctionnant un peu comme un orgue de barbarie géant où « chaque note serait un point de dentelle ». A l'intérieur, les espaces d'expositions plongés dans l'obscurité valorisent les ombres portées au sol des échantillons de dentelle grâce à l'éclairage de vitrines transparentes.

A Leicester au Royaume-Uni, une double paroi de verre maintient le contact entre le centre commercial et la rue. Elle intègre des pictogrammes végétaux dont la superposition crée des effets moirés. Ces silhouettes gravées rappellent autant la production traditionnelle d'étoffe de cette région que les saris portés par la population locale d'immigrés indiens, acteurs majeurs de la production industrielle.

Genèse du projet

Outre qu'il est un complément à la beauté, l'ornement, comme l'évoquait Saint-Augustin, est un art de la mise en relation ; il emprunte la voie difficile et

retorse de la volonté libre, celle de l'acte créateur en architecture qui garde en mémoire les gestes de sa fabrication. Aussi ce type de projets à la forte plasticité marque-t-il le retour à une poésie de la fabrication et un intérêt pour la beauté du geste qui évoque les gestes simples de l'artisan, ceux de la production artisanale des tapis ou des corbeilles. Désormais, l'objet architectural cherche à raconter l'histoire qui l'a fait naître.

Beauté tactile

Après la fascination pour la seule expérimentation technique avec son hypothétique architecture de blobs³, un nouveau type de projets singuliers émerge, emprunt de beauté tactile. Celui-ci ne fait pas pour autant mouvement tant il est marqué par la pluralité. Bien ancrés dans leurs contextes, tous réintègrent l'idée de beauté architecturale : "Soyons attentifs, soyons exigeants. La question de la qualité des lieux est extrêmement importante et nous sommes encore incapables de comprendre à quel point la beauté peut avoir une influence positive sur nos états d'âme et même sur notre bien-être. Je pense à la beauté en tant que résultat d'une intention, d'une volonté, du désir de rendre les choses plus intenses, plus proches, plus vives. Et tout ça - croyez moi - on ne l'obtient pas en réduisant l'architecture à l'acte de bâtir", a déclaré avec passion l'architecte et chercheur italien Luca Ortelli.

Sentimentalisme d'aujourd'hui

La beauté en architecture n'est donc pas un sentimentalisme désuet : elle témoigne d'une nouvelle réalité, celle de l'infinité de moyens de mise en œuvre dont dispose l'architecture, laquelle établit de nouveaux rapports dynamiques au monde prenant en compte les forces antagonistes d'aujourd'hui : artisanat, humanisme, hyper technologie...

Une nouvelle voie se dessine, celle qui allie la conscience du contexte et l'expression d'un concept fort caressant l'esprit, où le projet comme un jeu d'énigmes sur la transparence et les limites apporte à l'architecture un mystère indispensable à une certaine séduction.

Sophie TRELCAT, Journaliste

³ Blob pour Binary Large OBject, désigne des projets d'architecture conçus par la manipulation de bases de données informatiques

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, PARIS

Architecte : Francis Soler, Paris

Maître d'ouvrage : Ministère de la culture et de la communication, Paris

2005



A proximité du Palais Royal, le ministère de la culture et de la communication regroupe dans des bâtiments mitoyens, seize entités ministérielles autrefois éparpillées dans la ville. Au lieu de se limiter à une simple restauration, Francis Soler a maintenu et même poursuivi la coexistence de strates différentes pour donner une nouvelle existence dans le temps à des bâtiments appartenant à l'histoire. Rue Saint Honoré la façade de pierre est gardée telle quelle tandis que les trois autres sont enveloppées dans une résille en plaques d'acier inoxydables découpées au laser. Les entrelacs de métal fond corps avec les toits de zinc et les nuages du ciel de Paris.

Depuis l'intérieur, la maille d'acier permet de voir sans être vu et des ombres selon le principe des moucharabiehs arabes irradient sols et plafonds. A l'extérieur, ce filtre voile et dévoile comme la dentelle sur le corps, les anciennes façades de pierre désormais compactées dans une forme légèrement courbe. Le motif abstrait de la cuirasse vient d'un tableau de la Renaissance italienne, de Giulio Romano du palais du Té à Mantoue. L'architecte en a déformé les personnages par ordinateur jusqu'à obtenir des arabesques où ils se dissolvent. L'ensemble après avoir été remodelé par des démolitions ponctuelles - notamment pour accueillir un jardin - des ré-épaississements et des lissages de façades conduit à une lecture homogène : celle d'un seul ministère.

Localisation : Rue Saint-Honoré, Paris

Architecte d'intérieur : Frédéric Druot

Bureaux d'études : Séchaud Bossuyt, Setec équipements

Date de conception : 1999

Surface utile : 30 000 m²

Coût : 43 000 000 €

Programme : Réaménagement des services centraux du Ministère de la culture et de la communication

MAISON SAKURA, TOKYO (Japon)

Architecte : Mount Fuji Architects, Tokyo

Maître d'ouvrage : privé

2006



Le terrain d'accueil de la résidence destinée à accueillir l'habitation et les bureaux d'un couple se trouve dans un quartier chaotique et bruyant, typique des zones résidentielles de Tokyo. Malgré ces nuisances, le foncier y atteint des coûts faramineux qu'aucune qualité urbaine ne justifie. Aussi l'architecte Masahiro Harada du studio Mount Fuji a-t-il travaillé le projet de manière à offrir un meilleur cadre de vie aux clients. Ses références en matière d'habitation favorisant un bien être et un sentiment de liberté, le renvoient spontanément à deux icônes de la modernité architecturale : les maisons de verre conçues par Mies van der Rohe et Philip Johnson dont le confort d'usage est intimement liée à leur environnement paysager protecteur. En s'appuyant sur ces exemples, il a imaginé un lieu de protection qui évoque ce que l'on peut ressentir lorsque l'on se trouve dans un environnement forestier.

Les espaces de vie de l'habitation sont libres et ils sont entourés par une enveloppe autoporteuse. Cette dernière est composée de fines plaques d'acier perforées, épaisses de seulement trois millimètres d'épaisseur et laquées de blanc. A travers cette membrane, percée selon le motif de fleurs de cerisiers, traditionnel au Japon, la lumière pénètre comme à travers un feuillage d'arbres. L'aspect extérieur entretient le mystère : rien ne laisse suggérer que derrière ces grandes parois ornementales soit blottie une habitation.

Localisation : Meguro, Tokyo (J)

Date de conception : 2005

Surface utile : 280 m²

Programme : résidence privée et bureau

MAISON AIRSPACE, TOKYO (Japon)

Architecte : Studio M, Tokyo

Façade : Faulders Studio, San Francisco

Maître d'ouvrage : privé

2007



Le terrain d'accueil du projet autrefois occupé par la résidence familiale du client a été divisé en deux lots. L'objectif est d'y bâtir une unité d'habitation mixte avec lofts et studios professionnels, aussi l'abondante végétation qui formait un écran de protection autour de la maison a-t-elle été rasée. La nouvelle construction est faite d'espaces fluides et lumineux pour favoriser une grande flexibilité des programmes. Les pièces d'habitation et de bureaux sont totalement vitrées, jusqu'aux salles de bains face à la rue, une transparence possible grâce à la mise en place d'une membrane organique épaisse de vingt centimètres et fonctionnant comme un filtre protecteur de la vue, de la pluie et de l'ensoleillement. De même, cette enveloppe de forme cellulaire, réalisée en plastique et en composite d'aluminium, fédère les différents programmes professionnels ou privés. Le dessin de cette paroi généré par informatique a été mis au point par le studio Thom Faulders de San Francisco avec l'atelier Proces2. Quant à la nouvelle construction, elle a été initiée par l'architecte Hasume Masubuchi lequel l'a abordée de manière la plus basique possible en liquidant tout souci architectonique et du détail pour se consacrer à la plasticité des espaces et à la qualité de la lumière naturelle.

Haut de quatre niveaux, le bâti est une habile combinaison d'espaces double hauteur et ouverts, parfaitement équipés de manière à pouvoir être loué pour divers événements allant de réunions collectives, studio de séances photos, salle de séminaire...

Localisation : 1-23-1 Kitamagome Ota-ku, Tokyo (J)

Bureau d'études : Proces2

Surface utile : 7 500 m²

Coût : 15 800 000 euros HT

Programme : Quatre unités d'habitation et deux studios professionnels

CENTRE COMMERCIAL JOHN LEWIS, LEICESTER (Royaume-Uni)

Architecte : Foreign Office Architects, Londres

Maître d'ouvrage : Hammerson PLC, Londres

2008



Inscrit dans un schéma élargi de régénération urbaine, le centre commercial et le complexe de cinéma ont pour enjeu de créer un événement urbain trouvant son ancrage dans l'histoire de ville. La volonté de Farshid Moussavi & Alejandro Zaera-Polo de F.O.A architects était d'éviter les habituelles constructions commerciales autistes et aveugles, de préserver le lien avec la rue et d'offrir un lieu de chalandise susceptible de concurrencer le commerce virtuel sur internet. Pour cela les architectes ont mis au point une enveloppe formée de deux parois de verre séparées par un vide et dont le traitement décoratif sophistiqué lui donne l'aspect d'une immense pièce de textile. Sur chacune d'entre elles est inséré un motif plus ou moins dense selon les panneaux. Il est fait d'acier miroir à l'extérieur et de céramique pour la paroi interne. Le dessin formé d'arabesques végétales introduit un certain nombre de références historiques locales : il rappelle la production industrielle d'étoffes, une tradition vieille de deux siècles à Leicester et dont la firme John Lewis était un élément moteur. De même, il évoque les vêtements saris portés par la population d'immigrés indiens, acteurs majeurs de l'activité industrielle. L'enveloppe transparente a la présence d'un textile aux effets moirés changeants selon les lumières de la journée. Dans le même esprit le complexe de cinémas attenante est fait d'écrans métalliques aux reflets vibrants.

Localisation : 2 Bath House Lane - Highcross, Leicester (UK)

Bureaux d'études : Adams Kara Taylor (Structure), Sir Robert McAlpine (Main Contractor), WSP Group (M&E / Fire Services), Cyril Sweett (QS & Project Management), Donaldsons LLP (Planning Consultant), Waterman Burrow Crocker (Traffic Engineer)

Date de conception : 2005

Surface utile : 34 000m²

Coût : 52 000 000 euros (£44 million)

Programme : Centre commercial et cinéma

MULTIPLEX LES ENFANTS DU PARADIS, CHARTRES

Architecte : Rudy Ricciotti, Bandoi

Maître d'ouvrage : Eiffage Immobilier

2008



L'ensemble immobilier regroupe un cinéma multiplex avec dix salles de projection, un commerce et soixante-quatorze habitations collectives répartis dans trois corps de bâtiment. La difficulté de ce programme mixte portait sur les relations entre les espaces publics, semi-publics et privés, l'objectif étant de moduler confortablement les flux de fréquentations du lieu. Par ailleurs, pour l'architecte, il s'agissait d'inscrire les bâtiments dans leur époque et dans la durée. La proposition de Ricciotti est d'intégrer un fronton préservé du XIX^{ème} siècle dans la façade du volume principal accueillant le cinéma et de le prolonger par un ouvrage constituée d'une fine résille de béton haute performance.

L'architecte souhaitait que cet ensemble, « réponde aux besoins de ses utilisateurs sans pour autant sombrer dans le consensus, celui-ci cédant trop rapidement la place à la déception ». Aussi l'architecture doit-elle relever l'ambiguïté de proposer de bonnes qualités d'usages quotidiennes tout en ayant un caractère exceptionnel. Ici, la plasticité qu'apporte la confrontation entre l'ancien bâtiment de pierre encadré par des éléments contemporains crée un événement urbain. En parties hautes du multiplex, rehaussé de quatre niveaux de logements accessibles depuis un boulevard majeur, les habitations sont investies par des jardins et des jardinières pour agrémenter les distributions et apporter aux appartements les avantages du pavillonnaire.

Localisation : Place Pasteur, Chartres

Date de conception : 2004

Surface utile : Cinéma 5 141 m² SHON + Logements 4 943 m² SHON

Coût : 11 900 000 € HT

Programme : Multiplex cinématographique et 66 logements

LE PODIUM, LA HAYE (NL)

Architecte : SeARCH, Amsterdam

Façade : Demakersvan, Rotterdam

Maître d'ouvrage : Haag Wonen, La Haye

2009



Particulièrement denses, les logements et commerces sont inscrits dans le masterplan de l'agence KCAP⁴. Celui-ci est organisé autour de la répétition de quatre cours intérieures, uniquement bâties sur trois de leurs côtés, l'ensemble prenant la forme d'un peigne. Pour compenser la simplicité des volumes, les architectes ont cherché à enrichir le projet en apportant un maximum de variations avec un minimum de moyens. Une attention particulière a été portée aux traitements des façades notamment avec la conception par l'architecte Henri Jacobs d'un mur de brique long de 270 mètres et constituant l'épine dorsale du peigne. L'appareillage de briques crée un motif floral inspiré par la géométrie des jardins classiques de la région de La Haye. Ce dessin est réutilisé sur une autre façade en fond de cour avec la création de deux barrières géantes de 60 mètres de longueur sur 18 de hauteur, faites de filets métalliques géants déclinant les mêmes motifs floraux. La représentation de ces grands parterres de fleurs est une référence à l'histoire et elle parodie avec humour un standard de la maille industrielle. En s'étalant sur toute la hauteur de la construction, le long des galeries extérieures, les barrières perdent leur seul caractère utilitaire, elles acquièrent le statut d'ornement tout en étant une protection décorative contre le vide. La couleur blanche anticorrosive du filet accentue l'aspect textile. Ces clôtures ont été fabriquées en Inde de manière artisanale.

Localisation : Melis Stokelaan, La Haye (NL)

Architecte associé : Henri Jacobs, Bruxelles

Maître d'ouvrage délégué : Kristal

Bureau d'études techniques : PBT, Delft, Wolf/Dikken, Wateringen

Paysagiste : Van der Tol, La Haye

Date de conception : 2006

Surface utile : 20 900 m²

Coût : 24 260 000 euros

Programme : 211 appartements, 141 places de parking et 2 000 m² d'espace commercial

⁴ Kees Christiaanse Architects and Planners

CITÉ INTERNATIONALE DE LA DENTELLE ET DE LA MODE, CALAIS

Architecte : Moatti & Rivière, Paris

Maître d'ouvrage : Ville de Calais

2009



« La dentelle naît de machines monstrueuses » expliquent les architectes Alain Moatti et Henri Rivière dont le projet de « Cité internationale de la dentelle et de la mode » retrace l'histoire de la ville à travers son évolution industrielle.

Paradoxalement c'est dans le bruit et la graphite, qui donne cette gueule grise aux ouvriers, qu'apparaît le raffinement : « la dentelle qui dévoile la nudité ». Moatti et Rivière ont conservé tous ces ingrédients patrimoniaux, mis en spectacle à travers leur projet. Loin de toute vision passéiste, ils redonnent vie à une ancienne usine, un mastodonte de briques fauves organisé selon un plan en U. Restructurée, cette dernière conserve ses cicatrices et il lui est greffée une construction contemporaine dont la façade de verre sérigraphiée reprend le motif agrandi des cartons perforés Jacquard. Ces cartes servaient à fabriquer le dessin des dentelles issues de machines fonctionnant un peu comme un orgue de barbarie géant où « chaque note serait un point de dentelle ». Le nouveau bâtiment avec son spectaculaire porte-à-faux de dix-huit mètres est comme un bras plié qui étreint le visiteur et l'accompagne vers l'entrée du musée. L'intérieur est comme « une architecture pointilliste » avec des espaces d'exposition plongés dans l'obscurité et éclairés de manière à valoriser les ombres des échantillons de dentelle portés au sol à travers des vitrines transparentes et des panneaux de verre sérigraphiés.

Localisation : Quai de la gendarmerie, Calais

Maître d'ouvrage délégué : Adevia

Architecte associé : Agence Flint, Bordeaux

Muséographie : Atelier Pascal Payeur et Sylvie Jausserand

Bureaux d'études : RFR (structure), Inex (fluides), Cabinet Michel Forgue (économiste), Norisko (SSI), Avel (acoustique)

Surface utile : 7 500 m²

Coût : 15 800 000 euros HT

Programme : Rénovation et extension d'une ancienne usine de fabrication de dentelle (usine Boulart) pour y loger espaces d'exposition et auditorium (250 places)

PAVILLON POLONAIS EXPO 2010, SHANGHAÏ (Chine)

Architecte : WWA Architects, Varsovie

Maître d'ouvrage : Agence Polonaise pour l'Information et l'Investissement Etranger, Varsovie
2009



Le pavillon d'exposition présente une forme irrégulière issue d'un pliage qui semble aléatoire. Toutefois l'enveloppe extérieure ajourée du bâtiment reflète sa logique interne. Dès l'entrée, un des plis définit un auvent qui protège la file des visiteurs du soleil ou de la pluie et qui accueille un restaurant ouvert sur l'espace public. La partie principale d'exposition présente une grande hauteur sous plafond laquelle prend toute son ampleur grâce aux ombres portées de l'enveloppe sur la structure interne porteuse. Les motifs découpés dans les panneaux de bois des parois extérieures sont inspirés des dessins typiques de l'artisanat polonais. Ce dispositif crée un effet de clair-obscur sophistiqué et les murs intérieurs pleins fonctionnent également comme des écrans de projections sur lesquels sont diffusées des scènes de la vie polonaise. L'atmosphère vivante comme une place de marché est idéale pour accueillir toutes sortes d'événements culturels représentatifs de la Pologne à Shanghai. En poursuivant le parcours, les visiteurs sont amenés à une longue rampe suspendue qui prend son envol par un décolllement du sol. Elément fédérateur du projet, elle accueille également des expositions et elle finit par prendre la forme d'escaliers en terrasse en dessous desquels est aménagé un auditorium. La déambulation aboutit à une terrasse panoramique, elle se poursuit par une promenade extérieure réservée à la descente qui dépose les visiteurs à leur point de départ.

Localisation : Expo 2010, Shanghai (PCR)

Architecte associé : Wojciech Kakowski, Maciej Walczyna, Maciej Siczek, Mikolaj Molenda, Varsovie (PL)

Bureau d'études techniques : Buro Happold Polska

Date de conception : 2007

Surface utile : 2 386 m²

Coût : non communiqué

Programme : Pavillon d'exposition

LAM, LILLE MÉTROPOLE MUSÉE D'ART MODERNE, D'ART CONTEMPORAIN ET D'ART BRUT, VILLENEUVE D'ASCQ

Architecte : Manuelle Gautrand Architect, Paris

Maître d'ouvrage : Lille Métropole Communauté Urbaine, Lille

2010



L'extension du musée comprend la restructuration du bâtiment construit en 1983 par Roland Simounet, inscrit aujourd'hui à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Par ailleurs il s'agit d'y ajouter une entité muséale continue afin d'abriter une très belle collection d'Art Brut - la donation l'Aracine offerte au musée d'art moderne - et aussi un restaurant et des expositions temporaires. Bien que le bâtiment originel soit classé, le choix a été de ne pas s'installer à distance mais au contraire de venir envelopper le projet initial à la manière d'un bras qui l'embrasse.

La proposition formelle est un double éventail dont les plis plus ou moins serrés sont faits d'une succession de longs corps organiques. Ces derniers conservent les mêmes échelles de volumes que le musée d'origine tout en les interprétant librement. De même, sont repris des principes identiques d'accroche au sol. L'enveloppe est en béton brut, lisse ou lasuré avec un vernis nacré aux reflets changeants sous la lumière. Les perforations forment une fine résille qui permet un contact avec le parc et qui protège les œuvres fragiles de la lumière. Chaque extrémité de pli et donc de salle d'exposition vient chercher une grande respiration sur le parc pour compenser la faible lumière nécessaire dans le musée. Ainsi, l'extension permettra de faire cohabiter de manière exceptionnelle trois collections d'art moderne, d'art brut et d'art contemporain.

Localisation : 1 allée du Musée, Villeneuve d'Ascq

Muséographie : Renaud Pierard

Bureaux d'études : Khephren (structure), Alto (fluides), Lta (économie phase études), Labeyrie (multimédia - vdi) ; Casso (sécurité), Speeg & Michel (éclairage muséographique), Guesquiere-Dierickx (économie chantier et OPC)

Paysagiste : AWP, Paris

Date de conception : 2002

Surface utile : 11 000 m² (dont 3 200 m² d'extension)

Coût : 17 000 000 euros TTC (valeur 2000)

Programme : Modernisation du musée existant et création d'une extension destinée à l'art brut

STADE JEAN BOUIN, PARIS

Architecte : Rudy Ricciotti, Bandal

Maître d'ouvrage : Ville de Paris

En cours



Le futur stade Jean Bouin, en plein cœur du XVIème arrondissement de Paris complète un ensemble d'équipements sportifs (comme le Parc des Princes, l'hippodrome de Longchamp, le stade Roland Garros) visuellement très présents par leurs volumes lourds et massifs. La proposition de Rudy Ricciotti s'affranchit des gabarits classiques pour un programme de stade et affiche une forme arrondie et irrégulière qui la met en mouvement. Avec cette solution un dialogue respectueux est instauré entre la trame urbaine du quartier à dominante de logements et le nouveau bâtiment. Ce dernier est allégé par le choix du matériau qui le structure : une fine résille de béton qui est à la fois la façade et la clôture du stade et qui permet d'éviter l'aspect carcéral des linéaires importants de grillage. Cette structure autoportante est réalisée en béton fibré ultra performant entièrement préfabriquée en usine puis assemblée aisément sur le site, le poids de chacun des éléments permettant une manutention à l'aide d'une grue automotrice. En période de matches, la peau de béton se soulève mécaniquement afin d'ouvrir une brèche et permettre le passage des spectateurs. Hors match, ces passages dans la résille seront refermés et la continuité de la peau restituée. Ces ondulations sont une délicate évocation du corps, dépassant l'idée de souffrance provoquée par l'effort physique du sportif, et dont le dessin a été en partie inspiré par la célèbre photographie de Man Ray, celle d'un corps nu enveloppé d'un textile translucide.

Localisation : Avenue du Général Sarrail, Paris

Bureau d'études techniques : BERIM

Spécialiste stades : ACE

Acousticien : THERMIBEL

Date de conception : 2007

Surface utile : 38 000 m²

Coût : 85 000 000 euros HT

Programme : Démolition partielle et reconstruction avec création d'un parc de stationnement et de locaux d'activités économiques

PAVILLON SEROUSSI, MEUDON

Architecte : Peter Macapia, New York

Maître d'ouvrage : Natalie Seroussi, Paris

En cours



Le projet est basé sur un ensemble de manipulations géométriques simples à l'aide d'algorithmes informatiques. La particularité de ce système est de développer des formes d'organisations à partir de données spatiales issues du hasard. L'opération de départ consiste à poser un certain nombre de points dans un espace donné, le point étant l'objet géométrique minimum. Les segments reliant ces points définissent une surface virtuelle. Sur cette figure viennent s'additionner un ensemble de points à la manière des essaims d'abeilles sur un nid. Cette opération se fait au moyen d'un algorithme relevant de la stochastique dont l'intitulé est « optimisation des groupes de particules ». Ce système abstrait fait de relations topologiques met en action des forces hétérogènes capables de faire collaborer vers un même but – soit la réalisation d'une surface – des éléments dispersés par le fruit du hasard. L'agglutination aléatoire de points aboutit à la définition d'une forme globale qui a l'aspect d'une toile ajourée et fluide et dont les parties pleines sont plus ou moins denses. L'idée de Dora architectes est la recherche d'une esthétique et de formes nouvelles issues de l'informatique et de l'étude de modèles biologiques. L'intérêt de ce processus de conception est la mise au point d'un mécanisme informatique spécifique mais qui n'est en rien lié à l'aboutissement d'une forme qui s'érigerait comme modèle.

Localisation : Rue des Capucins, Meudon

Architecte associé : Design Team, Francis Bitonti, Severn Clay, Brian Osborne

Bureaux d'études : Buro Happold & Museum of Modern Art

Date de conception : juin 2007

Surface : 230 m²

Budget: 700 000 euros

Programme : Résidence (deux chambres) et bureau combinés à une galerie d'exposition pour une collection privée d'art moderne et contemporain

PAVILLON SEROUSSI, MEUDON

Architecte : EZCT, Architecture and Design Research, Paris

Maître d'ouvrage : Natalie Seroussi, Paris

En cours



Destiné à accueillir une collection d'œuvre d'art, le projet de pavillon est basé sur une reconsidération du naturalisme tenant compte des possibilités offertes par l'ordinateur. Relevant en totalité de l'outil informatique, de la conception à la réalisation, le pavillon d'exposition représente pour le collectif d'architectes EZCT le moyen d'exploiter de nouvelles réalités industrielles, techniques et formelles. Organisé sur deux niveaux dont un sous-sol, la forme fluide du petit bâtiment évoque la figure du labyrinthe et elle est issue d'un processus de création complexe dont une toute autre forme aurait pu émerger. Du point de vue de la construction, les éléments préfabriqués, en acier et en bois, ont été assemblés sur le site, réduisant la durée du chantier au minimum. Exceptés les éléments de fondations, il n'est pas fait usage de la maçonnerie, l'ensemble relève donc de la filière dite sèche. Les parties ouvertes ménagées dans le plafond, faites d'un assemblage aléatoire de petits segments, prend l'aspect d'une fine résille dont les lignes évoquent les appareillages des voûtes de brique de bâtiments anciens. Le pavillon se divise en deux espaces principaux : un sous-sol pour stocker et présenter des œuvres d'art de formes diverses comme des vidéos et un espace ouvert en rez-de-chaussée où cohabitent des lieux de vie fonctionnels tels que salle à manger, cuisine et la présentation des œuvres d'art. Une autre zone plus fermée accueille chambres et salles de bain tandis qu'un accès latéral permet la dépose des œuvres d'art.

Localisation : Rue des Capucins, Meudon

Bureaux d'études : OSD Office for Structural Design

Date de conception : janvier-avril 2007

Surface : 205 m²

Budget: 600 000 euros HT

Programme : Résidence (deux chambres, un bureau) combinée à une galerie d'exposition pour une collection privée d'art moderne et contemporain

MUSÉE DU LOUVRE, ABU DHABI (Emirats Arabes Unis)

Architecte : Ateliers Jean Nouvel, Paris

Maître d'ouvrage : Tourism Development & Investment Company, Abu Dhabi

En cours



Le musée du Louvre à Abu-Dhabi est implanté en bordure de mer, sur l'incroyable île artificielle de Saadiyat, célèbre pour sa concentration en équipements culturels signés par les plus grands noms de l'architecture. Fortement ancrée dans son contexte - historique et géographique, caractérisé notamment par un climat aride et une terre sèche s'opposant à la fluidité de l'eau - la proposition de Jean Nouvel est une mini ville-musée qui évoque d'anciennes cités chimériques disparues, enfouies sous les eaux ou le sable susceptibles de réapparaître un jour à travers des fouilles archéologiques. Le programme est éclaté dans des volumes de tailles différentes pouvant accueillir toutes sortes d'expositions et dont les aménagements sont influencés par la nature des collections qu'ils abritent. La cité miniature possède ses rues, ses jardins et des cours intérieures. Parmi ces éléments d'articulation, une promenade abritée - comprenant des cafés, des restaurants et des cadrages exceptionnels sur le paysage - reste accessible même lorsque le musée est clos. Une partie du bâti est abritée sous un gigantesque dôme de 180 mètres de diamètre et cette forme archétypale flotte en lévitation sur seulement quatre points porteurs. Ce volume translucide est fait d'un réseau de motifs entrelacés dont les perforations laissent filtrer la lumière et créent des ombres sur les parois et les bassins intérieurs, rappelant les plus beaux exemples de l'architecture traditionnelle arabe.

Localisation : Cultural District sur l'île de Saadiyat, Abu Dhabi (UAE)

Architecte associé : Hala Wardé Architecture, Paris

Maître d'ouvrage délégué : AFM Agence France-Muséums, Paris

Bureaux d'études : ARUP (Concept Design), Buro Happold (Phases suivantes), Transsolar, SETEC (Consultant Programme), MDA (Contrôle des coûts)

Date de conception : 2006

Surface utile : 17 000 m²

Coût : non communiqué

Programme : Espaces d'exposition temporaires, galeries d'exposition permanentes, centre d'éducation, espaces publics, restaurants, boutiques, parking

ORU⁵ YVES FARGE - LOT B1, BÈGLES

Architecte : Tania Concko, Amsterdam

Maître d'ouvrage : SAEMCIB

En cours



L'enjeu de l'aménagement urbain dessiné par Tania Concko est d'apporter une image identitaire à un nouveau quartier de Bègles situé dans l'agglomération Bordelaise. Le projet se veut volontairement compact et dense pour englober un programme mixte de logements, équipements, bureaux et commerce. Les différentes fonctions sont réparties dans quatre blocs monolithes délimitant une place publique et dont les arêtes acérées englobent façades et toitures. L'effet d'uniformité est renforcé par les systèmes d'ouverture en accordéon, mis en œuvre au nu des murs. Leur répartition est toutefois irrégulière, les percements variant en fonction de l'orientation des façades et des vis-à-vis qui respectent l'intimité. La matérialité donnée à l'ensemble évoque les massifs coralliens, les réflexions lumière maintenant une ambiguïté concernant la perception des volumes. Les parois épaisses sont faites de deux peaux en béton blanc dont celle extérieure est traitée comme un moucharabieh qui reprend les motifs et la texture de la calcification du corail. Une partie des baies vitrées est recouverte du même motif sérigraphié contribuant à la particularité de ce nouveau paysage. En contrepoint à la blancheur minérale du bâti des jardins luxuriants viennent se glisser dans tous les interstices possibles. Ces inclusions de « densités végétales » apportent des points de fraîcheur et d'humidité tandis que le bloc ouvert sur la place de la gare routière se développe autour d'un grand patio collectif planté de hautes tiges.

Localisation : Place des Terres Neuves, Bègles

Chef de projet : Oscar Puga-Requejo

Maître d'ouvrage délégué : Fonta

Bureau d'études techniques : Sophie Brindel-Beth (HQE), Van Santen & associés (Façades), Arcoba (BET)

Date de conception : 2006

Surface utile : 5 409 m²

Coût : non communiqué

Programme : Logements et commerces

⁵ Opération de Rénovation Urbaine

AÉROPORT INTERNATIONAL, DJEDDA (Arabie Saoudite)

Architecte : OMA - Rem Koolhaas, Rotterdam

Maître d'ouvrage : confidentiel

Non réalisé



Le trafic de voyageurs étant impossible à quantifier par avance, un aéroport doit intégrer dans son fonctionnement d'imprévisibles extensions ou réductions de superficie. Seul l'aéroport de Jeddah en Arabie saoudite échappe à cette condition : Trente trois jours par an durant le pèlerinage religieux de la Mecque, la structure assure le transit de deux millions de musulmans. Aussi la période du *Hajj*, nécessite-t-elle un doublement de la superficie de l'équipement et ces mètres carrés supplémentaires ne seront utilisés que quelques jours par an.

Cette donnée programmatique est une base pour une nouvelle approche tant dans l'organisation de l'aéroport que dans son architecture : le particulier reprend le dessus sur le générique, la centralité sur la linéarité extensible, le caractère spécifique sur la neutralité, d'autant plus que le lieu d'arrivée à la Mecque ne peut se réduire aux halls de réception des bagages peu amènes. L'agence OMA propose une structure temporaire sous forme de tente utilisée durant la période de pèlerinage et intégrée à l'aéroport. Celui-ci prend la forme de deux anneaux : pour le Terminal principal et pour le terminal destiné à la famille royale, lequel est structuré par une dentelle d'orfèvre. Au cœur de chacun des volumes un oasis peut être utilisé de différentes façons. Le départ et l'arrivée se font au même niveau et offrent des qualités spatiales identiques. La partie utilisée durant le pèlerinage peut être envisagée comme extension de l'aéroport principal si nécessaire.

Localisation: Désert entre Djedda et la Mecque (KSA)

Architecte associé : Fernando Donis, Mexico (MEX)

Date de conception : 2005

Programme : Plan urbain, aéroport domestique, équipement pour l'Hajj, pavillon de la famille royale, mosquée et transport sous-terrain

MUSÉE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE, NANNING (Chine)

Architectes : Buro 2, Belgique & Chine + Elastik, Amsterdam & Ljubljana

Maître d'ouvrage : Ville de Nanning

Non réalisé



La particularité de la ville de Nanning en Chine est la qualité d'ouverture de ses espaces publics très fournis en espaces verts et répartis le long de boulevards de circulations surdimensionnés. Les architectes souhaitent valoriser cette attention au collectif à travers une nouvelle expérimentation des sciences et des technologies appréhendées dans le musée. L'organisation du bâtiment, dont les fonctions sont éclatées en cinq points stratégiques appelés les attracteurs programmatiques, est conçue de manière à provoquer un maximum de rencontres entre les différents flux des usagers et ceci dans toutes les directions : verticale, diagonale ou horizontale. A travers l'enveloppe faite d'une résille métallique, les différentes salles comme l'auditorium, l'observatoire ou encore les espaces d'expériences cinématiques, apparaissent en transparence derrière les déformations du volume. De même les espaces de circulations, glissés dans les déformations de la structure, se lisent clairement depuis la rue avec laquelle les visiteurs gardent un contact quasi permanent. Le système d'habillage de la façade est réalisé à partir de plaques d'acier découpées au laser et elles sont équipées d'un système d'éclairage sensoriel qui réagit aux flux de personnes, à la pression de l'air, à la pollution ou encore à la température. L'épaisseur avec les déambulations en façade représente par ailleurs un régulateur thermique passif et écologique adapté au caractère climatique spécifique de Nanning.

Localisation : Nanning (PCR)

Bureaux d'études : Ney & Partners (Structure), Van Santen & associés (Façade), Ingenium (Technique), United Visual Artists (Lumière)

Date de conception : 2006

Surface utile : 32 000 m²

Coût : non communiqué

Programme : Musée et services techniques

TOUR PHARE, LA DÉFENSE

Architecte : Manuelle Gautrand Architect, Paris

Maître d'ouvrage : Unibail, Paris

Non réalisé



Le projet de tour phare à la Défense d'une hauteur de 300 mètres totalise une superficie de 140 000 mètres carrés pour accueillir des bureaux, deux restaurants et un belvédère accessible au public. Avec sa hauteur exceptionnelle, elle domine la skyline de la forêt de tours plantée sur la dalle aride et artificielle du quartier de bureaux. Une tour est un bâtiment dont la force de sa verticalité et de son échelle en font un outil de représentation sans précédent. La volonté de l'architecte est d'allier cette puissance symbolique à des caractères plus poétiques. Pour cela Manuelle Gautrand a dessiné une structure dont le squelette extérieur en façade est fait d'une résille métallique double et tissée de couleur blanche et laquée de beige. Ces deux mailles entrelacées se décomposent en plusieurs échelles pour assurer la structure porteuse ou cadrer le paysage dans les espaces de bureaux. Afin d'éviter l'aspect uniforme lié à la taille du bâtiment et pour accentuer son aspect événementiel dans le contexte de tours de verre opaques, le tissage entre les deux structures est irrégulier et laisse apparaître des enclaves végétales dans les parties où la couture est plus lâche. Au pied de la tour le tissage s'agrandit pour délimiter d'immenses ouvertures rondes qui offrent depuis le parvis piéton une entrée monumentale et spectaculaire. De nuit, le bâtiment reçoit un éclairage coloré en partie haute et l'ensemble est comme une lanterne vénitienne précieuse dans le paysage urbain.

Localisation : Paris-La Défense

Maître d'ouvrage : Unibail

Bureau d'études techniques : Terrell International (structure), Jacobs (fluides et coordination technique), Arcora (façades), Alto (HQE), Tohier & Ass (économie), Edeca (conseil en immobilier tertiaire), Casso (conseil en sécurité)

Date de conception : 2006

Surface utile : 145 000 m²

Coût : 500 000 000 euros

Programme : Tour de 300m, bureaux, salles des marchés, restaurants

Philippe Morel - EZCT Architecture & Design research
85 rue Amelot - F-75011 PARIS
Mail: philippe.morel@ezct.net - Site: www.ezct.net

SeARCH bv
Hamerstraat 3 - 1021 JT AMSTERDAM - NL
Mail: info@search.nl - www.search.nl

Ateliers Jean Nouvel
10 Cité d'Angoulême - F-75011 PARIS
Mail: info@jeannouvel.fr - Site: <http://www.jeannouvel.com>

Francis Soler Architecte
27 rue du cherche Midi - F-75006 PARIS
Mail : couriel@soler.fr - Site : www.soler.fr

Manuelle Gautrand Architect
36 boulevard de la Bastille - F-75012 PARIS
Mail : contact@manuelle-gautrand.com - Site : <http://manuelle-gautrand.p8.siteinternet.com/>

Studio M
1-23-1-c Kitamagome, Ota-ku, TOKYO 143-0021 - J
Mail : masubuchi@s-t-m.jp - Site : www.s-t-m.jp

Mount Fuji Architects Studio
Akasaka Heights 501, 9-5-26 Akasaka, Minato-ku, TOKYO 107-0052 - J
Mail : fuji-s@rmail.plala.or.jp - Site : <http://www14.plala.or.jp/mfas/fuji.htm>

Foreign Office Architects
55 Curtain Road - LONDRES EC2A 3PT - UK
Mail : london@f-o-a.net - Site : <http://www.f-o-a.net>

Rudy Ricciotti
17 boulevard Victor Hugo - F-83850 BANDOL
Mail : rudy.ricciotti@wanadoo.fr - Site : <http://www.rudyricciotti.com>

Moatti & Rivière
11 Cité de l'Ameublement - F-75011 PARIS
Mail : communication@moatti-riviere.com - Site : <http://www.moatti-riviere.com>

WWA Architects
Ul. Górnoslaka 27/4 - VARSOVIE 00-484 - PL
Mail : pracownia@wwa.pl - Site : <http://www.wwa.pl>

Peter Macapia - Design Office for Research and Architecture
68 Jay Street Brooklyn - NEW YORK 11201 - NY USA
Mail : petermacapia@labdora.com - Site : <http://labdora.com>

Tania Concko
40 knsmilaan 127 - 1019 LB AMSTERDAM - NL
Mail : mail@taniaconcko.com - Site : www.taniaconcko.com

OMA*AMO HQ
Heer Bokelweg 149 - 3032 AD ROTTERDAM - NL
Mail : office@oma.com - Site : <http://www.oma.nl/>

Elastik
De Ruyterkade 128 - 1011 AC AMSTERDAM - NL
Mail : igor@elastik.net - Site : <http://www.elastik.net>

Thom Faulders Architect
1025 Carleton Street Suite - BERKELEY 94710 - CA USA
Mail : info@faulders-studio.com - Site : www.faulders-studio.com/

BURO 2 (HQ)
Hoogledsesteenweg 415 - B-8800 ROESELARE
Mail : info@buro2.be - Site : www.buro2.be/

Demakersvan
Marconistraat 52 - 3029 AK ROTTERDAM - NL
Mail : info@demakersvan.com - Site : www.demakersvan.com

Cette exposition est produite par la Maison de l'architecture et de la ville
Commissariat : Odile WERNER & Sophie TRELCAT
Rédaction : Sophie TRELCAT & Martine FOSSE
Scénographie : Les produits de l'épicerie
Traduction : Tony COATES

Conférence "Ornementation en architecture"
Conversation entre Manuelle GAUTRAND et Michèle LELOUP
Jeudi 15 octobre à 18h30
Entrée Libre

La MAV tient à remercier chaleureusement pour leur aide :
Marnix BONNIKE, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille
Métropole
Martine FOSSE, Cité Internationale de la dentelle et de la mode
Lydia GRANDJEAN, Fédération Française de la Dentelle et de la Broderie
Charlotte MINET, stagiaire à la MAV
Bruno YTHIER, Musée des Manufactures de dentelles

MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

Place François Mitterrand

F-59777 EURALILLE

03.20.14.61.15

<http://www.mav-npdc.com>

mav@mav-npdc.com

P : centre Euralille

T B M : gare Lille Flandres - Lille Europe

Horaires :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Le samedi de 11h à 18h

Entrée libre

Fermée le 11 novembre

